

Monsieur le Président de la République,

Nous nous permettons de vous écrire dans le but de solliciter votre intervention afin que soit revu ou abrogé le décret Montchalin (2022-705 du 26 avril 2022) sur les pensions civiles et qui a été pris sans aucune concertation avec le MEN, les Organisations Syndicales, l'AEFE, ni la MLF (réseau qui nous emploie). Ce décret prévoit que tous les titulaires de l'Éducation Nationale "détachés directs" verront leur cotisation de pension civile passer de 11,10 % à 27,77%.

Cette mesure abominable va nous obliger à demander notre réintégration en France dès septembre contre notre volonté. En effet, nous ne pouvons faire face à ce paiement exorbitant ni renoncer à cotiser à notre retraite après tant d'années de cotisation : ceci est profondément injuste ! Ce décret va aussi causer la perte de notre réseau car sans titulaire et sans personnel de direction, nos établissements ne pourront plus fonctionner ; les parents d'élèves risquent d'abandonner massivement nos établissements déjà fragilisés par la pandémie. Aucun fonctionnaire du MEN ne demandera un détachement à l'étranger avec de telles obligations financières. Ce décret est aussi totalement en opposition avec votre objectif personnel de doubler le nombre d'élèves dans l'enseignement français à l'étranger (CAP2030). Pourquoi Mme de Montchalin l'a-t-elle pris ?

Nous avons contacté Mme. Cazebonne (actuelle sénatrice et ancienne députée de l'Espagne). M. Valls, votre candidat pour les prochaines législatives, nous a contactés hier. Tous nous assurent leur soutien et leur collaboration en exprimant leur désaccord avec ce décret "incompréhensible" dont ils demandent l'annulation.

Dans notre établissement, le Lycée Français de Castilla y León (Valladolid), nous serons 100% de grévistes mardi 24 mai, mobilisation à la hauteur des enjeux ! Cet engagement est partagé par tous les établissements touchés ! Nous avons indiqué à M. Valls que si ce décret n'était pas revu ou abrogé, nous utiliserons toute l'influence de nos réseaux sociaux (car nous connaissons tous les parents d'élèves, ceux qui l'ont été, les entrepreneurs français, les résidents français d'Espagne) afin qu'il ne soit pas élu. C'est injuste, nous le savons, mais les conséquences de cette mesure scandaleuse et inacceptable ne nous laissent pas d'autre choix pour exprimer toute notre colère !

Monsieur le Président, nous espérons que lundi 23 mai, lors de la réunion qui se tiendra à Paris et qui décidera de notre futur, ce décret soit annulé. Nous l'espérons du fond du cœur !

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

[Redacted signature area]

Enseignants titulaires de l'Éducation Nationale détachés directs au Lycée Français de Castilla y León (Valladolid) – Mission Laïque Française.